

# 149<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## RAPPORT MORAL DE L'ACTIVITÉ 2020 DE L'ASSOCIATION ESCP ALUMNI

Pour ESCP Alumni, l'année 2020 a été marquée par le passage à la cotisation à vie. Les membres cotisants peuvent désormais l'être "pour toujours" et n'ont plus à se préoccuper de leur adhésion. Plusieurs milliers d'Alumni se sont engagés dans ce nouveau modèle. La cotisation annuelle reste toujours possible pour ceux qui le souhaitent.

Suite à un accord passé avec l'Ecole, les étudiants sont désormais considérés comme membres cotisants de l'Association pendant toute la durée de leurs études. De très nombreux services ont donc été développés spécifiquement pour eux.

3 Bootcamps ont ainsi été organisés pour la première fois à distance (Finance, Conseil, Tech), permettant à plus de 700 étudiants des 6 campus de se former aux entretiens de recrutement, grâce à l'intervention de 45 jeunes diplômés, leur expliquant les codes du recrutement dans leur secteur et leur faisant passer des simulations d'entretien. 45% des étudiants participants aux Bootcamps étaient sur un Campus autre que Paris.

De même, le programme de parrainage renforcé n'a jamais été aussi attractif pour les étudiants. Plus de 500 d'entre eux ont demandé à choisir un parrain ou une marraine pour les accompagner dans leur projet professionnel, soit une augmentation de 30%. Nos diplômés ont massivement répondu présents et ont eu plaisir à échanger avec les plus jeunes.

### ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ - COMMUNICATION

En digitalisant la quasi-totalité de ses événements, l'Association est parvenue à maintenir son activité de support aux délégués dans l'organisation des événements. Le réseau, composé de 743 délégués dont 200 à l'international, a permis d'organiser 200 événements dont une cinquantaine à l'international. Une mention spéciale au groupe Santé, ayant organisé 25 événements en 2020.

L'Assemblée Générale du 10 juin a pu avoir lieu en visioconférence. Les interventions de Bertrand Dumazy (94) CEO Edenred, d'Anne Guerin (90) Head of banking activities BPI France et d'Adèle Stern (19), ex athlète de haut niveau et Chargée de mission Paris 2024, ont rencontré un franc succès.

Avec plus de 40% des abonnés LinkedIn basés hors France, l'internationalisation s'est accrue. Les événements hors de France augmentent significativement et plus particulièrement dans les zones où la Covid-19 est moins présente et où certaines manifestations en présentiel ont pu se faire en fin d'année (Canada, Indonésie, Luxembourg, Australie, Suisse...). Un programme d'aide financière a été ouvert pour accompagner les Alumni à l'organisation de certains événements qui font particulièrement rayonner la communauté et la marque, chaque demande étant étudiée et soumise à la validation de la commission réseau.

En 2020, de nouveaux formats d'événements digitaux ont vu le jour :

**Les Webconf'** (16+ conférences de l'Association proposées à toute la base des Alumni, dont 4 en anglais) ont réuni plus de 100 Alumni par conférence entre mars et mai 2020, pour se stabiliser à une cinquantaine de participants en moyenne ensuite.

**Les Alumnights' Online** (soirées de speed networking en visioconférence) ont réuni plus de 100 Alumni sur des thématiques différentes (Finance, Mode & Luxe, Marketing...) et vivant dans des régions du monde bien différentes. La moitié d'entre elles étaient animées en anglais.

**Ask Me Anything... !** (Tables rondes étudiants/jeunes diplômés en poste dans des entreprises attractives de secteurs variés, échanges en anglais et en petit comité). Lancé en fin d'année, le format a obtenu un accueil prometteur avec des premières sessions toujours complètes.

**La Lettre Solidaire** (les initiatives solidaires des Alumni pendant le premier confinement ; 15+ initiatives locales ou internationales)

**ESCP en mouvement**, 6 newsletters co-rédigées avec l'Ecole et la Fondation (focus sur l'actualité des 3 piliers de l'ESCP)

Une nouvelle stratégie de contenu sur les réseaux sociaux a été mise en place pour amplifier l'engagement et le nombre d'abonnés à la page LinkedIn. La communication de tous les événements est relayée sur la page de l'Association ainsi que sur ses autres réseaux sociaux : Facebook et Twitter.

Le format vidéo est régulièrement utilisé : promotions d'événements, mise en valeur des « visages » de la communauté. Avec ses 13 000+ abonnés sur LinkedIn, ESCP Alumni a vu sa communauté sur ce réseau augmenter de 50% et devient le premier réseau d'Alumni parmi les Grandes Ecoles.

Enfin, grâce à l'investissement du Directeur du Développement de Sopress, Brieux Férot (04), le magazine a été entièrement repensé avec des sujets plus approfondis (« C'est quoi être ESCP ? » - Septembre 2020 - analysant le sentiment d'appartenance des diplômés. Plus de 1000 d'entre eux ont répondu au sondage préalable). Les rubriques sont plus nombreuses avec un focus plus net sur les sujets de la RSE. Le format du magazine est plus compact et le contenu plus dense.

## DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Dans le contexte particulier de 2020, nous sommes parvenus à maintenir la continuité de nos services individuels et collectifs, s'adressant aux Alumni en poste et en transition professionnelle, tant en France qu'à l'international

L'offre d'ateliers a été adaptée au contexte sanitaire et nous avons également développé de nouvelles thématiques, en français et en anglais. Le nombre de webinars a ainsi été multiplié par 2,5 pour atteindre 108, avec près de 2000 participants.

Pour Cap Avenir, programme conçu pour construire son projet professionnel et le mettre en œuvre, nous avons réussi à construire rapidement une version online en cours de parcours afin de maintenir l'accompagnement essentiel aux participants hors poste en cette période difficile.

Il en a été de même pour l'AVARAP, avec 2 sessions maintenues à distance.

Concernant les prestations individuelles, 200 Alumni ont fait appel aux entretiens one-to-one, un nombre équivalent à l'année précédente malgré le passage au 100% à distance.

2 nouveaux programmes, proposés en ligne, ont été élaborés et mis en œuvre en réponse au contexte de crise du marché de l'emploi :

- l'offre « Jeunes Diplômés », pour les moins de 3 ans d'expérience professionnelle, proposant un suivi personnalisé au travers de 4 sessions de coaching et la gratuité de nos événements, pour aider les jeunes Alumni à débiter dans leur vie professionnelle.

- le « Rebound Program », destiné à tous les Alumni diplômés hors poste pour les aider à donner une nouvelle impulsion à leur carrière, avec notamment la mise en place de :

- groupes d'échange et de partage de best practices entre Alumni, opportunité de networker et d'expérimenter la dynamique de groupe

- tutoriels – documents et vidéos – sur les outils de recherche d'emploi (CV – pitch – profil LinkedIn – démarche réseau et préparation aux entretiens de recrutement ), accessibles à tout moment sur le site de l'Association.

2020 a donc été pour l'Association, comme pour toutes les structures à travers le monde, une année de transformation et d'adaptation. Nos usages ont durablement basculé vers le digital, notre centre de gravité comme notre avenir seront de moins en moins français et parisiens, la solidarité et la mobilisation de notre communauté se sont révélés les meilleurs remparts face à la crise et notre sentiment d'appartenance au projet Européen et encore plus précisément à celui d'ESCP sont renforcés.

Merci de nous avoir accompagnés et de vous être engagés à nos côtés. Tous ensemble, nous avons démontré que notre réseau est une réalité et un levier d'action sans équivalent, ouvert sur le monde et ses défis. Nous pouvons tous en être fiers !

# 149<sup>th</sup> GENERAL ASSEMBLY

## 2020 ANNUAL ACTIVITY REPORT OF THE ESCP ALUMNI ASSOCIATION

For ESCP Europe Alumni, 2020 was marked by the transition to life-time membership. Paying members can now be “members forever” and no longer have to worry about membership. Several thousand Alumni have signed up to this new model. The annual membership is still possible for those who wish.

Following an agreement with the School, students are now considered contributing members of the Association for the duration of their studies. A large number of services have therefore been developed specifically for them. 3 Bootcamps were thus organized for the first time remotely (Finance, Consulting, Tech), allowing more than 700 students from 6 campuses to train for recruitment interviews, thanks to the intervention of 45 young graduates, explaining to them the recruitment codes in their sector and giving them the opportunity to train in mock interviews. 45% of the students participating in the Bootcamps were on a Campus other than the Parisian Campus.

Likewise, the enhanced Mentorship Program has never been more attractive to students. More than 500 of them asked to choose a mentor to accompany them in their professional project, an increase of 30%. Our graduates responded overwhelmingly and had the pleasure of interacting with the youngest.

### COMMUNITY ANIMATION – COMMUNICATION

By digitizing almost all of its events, the Association has managed to maintain its activity of supporting delegates in the organization of events. The network, made up of 743 delegates, 200 of whom are international delegates, has made it possible to organize 200 events, of which around 50 are international events. A special recognition to the Health group, which organized 25 events in 2020.

The General Assembly on June 10 was able to take place by videoconference. The interventions of Bertrand Dumazy (94) CEO Edenred, Anne Guerin (90) Head of banking activities BPI France and Adèle Stern (19), former high-level athlete and Chargée de mission Paris 2024, were very successful.

With more than 40% of LinkedIn subscribers based outside France, internationalization has increased. Events outside of France are increasing significantly, and more particularly in areas where Covid-19 is less present and where some face-to-face events may have taken place at the end of the year (Canada, Indonesia, Luxembourg, Australia, Switzerland, etc.). A financial assistance program has been opened to support Alumni in the organization of certain events that particularly promote the community and the brand, each request being studied and submitted for validation by the Network Commission.

In 2020, new digital event formats have emerged:

**Les Webconf'** (16+ conferences organized by the Association offered to the entire Alumni base, including 4 in English) brought together more than 100 Alumni per conference between March and May 2020, to stabilize at around fifty participants on average thereafter.

**The Online Alumnights** (video-conference speed networking after-work events) brought together more than 100 Alumni on different themes (Finance, Fashion & Luxury, Marketing, etc.) and living in very different regions of the world. Half of them were presented in English.

**Ask Me Anything...!** (Round tables gathering students and young graduates working in attractive companies from various sectors, discussions in English and in small groups). Launched at the end of the year, the format obtained a promising reception with the first sessions being always at full-capacity.

**The Solidarity Letter** (the solidarity initiatives of Alumni during the first confinement; 15+ local or international initiatives)

**ESCP on the move**, 6 newsletters co-written with the School and the Foundation (focus on the news of the 3 pillars of ESCP)

A new social media content strategy has been put in place to boost engagement and the number of followers on the LinkedIn page. Communication of all events is posted on the Association's page as well as on its other social networks: Facebook and Twitter.

The video format is used regularly: promotion of events, highlighting of the «faces» of the community. With its 13,000+ subscribers on LinkedIn, ESCP Alumni has seen its community on this network increase by 50% and become the first Alumni network among the Grandes Ecoles.

Finally, thanks to the investment of Sopress Development Director, Brioux Férot (04), the magazine has been completely redesigned with more in-depth subjects (“What is ESCP?” - September 2020 - analyzing the feeling of belonging of graduates (more than 1000 of them responded to the preliminary survey). There are more sections with a clearer focus on CSR topics. The magazine format is more compact and the content denser.

## PROFESSIONAL DEVELOPMENT

In the particular context of 2020, we have managed to maintain the continuity of our individual and collective services, aimed at employed Alumni as well as those in professional transition, both in France and internationally. The offer of workshops has been adapted to the health context and we have also developed new themes, in French and English. The number of webinars has thus multiplied by 2.5 to reach 108, with nearly 2,000 participants.

For Cap Avenir, a program designed to build and implement a professional project, we have succeeded in quickly building an online version during the course in order to maintain essential support for out-of-post participants during this difficult period.

The same was true for AVARAP, with 2 sessions held remotely.

Regarding individual services: 200 Alumni called on one-to-one interviews, a number equivalent to the previous year despite the switch to 100% remote.

2 new programs, offered in an online format, have been developed and implemented in response to the context of the labor market crisis:

- the «Young Graduates» offer, for alumni with less than 3 years of professional experience, offers personalized follow-up through 4 coaching sessions and free events to help the youngest members of our community get started in their professional life.

- the “Rebound Program” is intended for all unemployed Alumni graduates to help them give new impetus to their careers, in particular with the establishment of:

- groups for exchanging and sharing best practices between Alumni, an opportunity to network and experience group dynamics

- tutorials - documents and videos - on job search tools (CV - pitch - LinkedIn profile - network approach and preparation for recruitment interviews), accessible at any time on the Association’s website.

2020 was therefore for the Association, as for all structures around the world, a year of transformation and adaptation. Our uses have permanently shifted towards digital, our center of gravity as our future will be less and less French and Parisian, the solidarity and the mobilization of our community have proved to be the best defense in the face of the crisis and our feeling of belonging to the European project and even more precisely that of ESCP are reinforced.

Thank you for being with us and for being committed at our side. All together, we have demonstrated that our network is a reality and an unparalleled lever for action, open to the world and its challenges. We can all be proud of it!

Cabinet FITECO  
25 avenue de l'Europe  
92312 Sèvres

## ASSOCIATION ESCP ALUMNI

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020)

A l'assemblée générale de l'association ESCP ALUMNI,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESCP ALUMNI, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

*Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.*

*Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.*

##### **Indépendance**

*Nous avons réalisé notre mission d'audit, dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.*

##### **Observation**

*Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes suivantes de l'annexe des comptes annuels :*

- « *Changement de réglementation comptable* », concernant le changement de méthode relatif à l'application du nouveau règlement ANC 2018-06.
- « *Cotisations, abonnements et autres produits* » concernant la mise en place des cotisations à vie et leur traitement comptable.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale, liée à la pandémie de COVID-19, crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles, prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations, et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « *Changement de réglementation comptable* » de l'annexe expose le changement de méthodes comptables résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à l'ANC 2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport moral, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes, ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 mai 2021

### Le Commissaire aux Comptes

Pour FITECO,  
Yannick GESLIN  
Associé

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en € - avec comparatifs 2019)

| ACTIF                           | 2020             | 2019           |
|---------------------------------|------------------|----------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>         |                  |                |
| Immobilisations incorporelles   | 4 603            | 12 785         |
| Immobilisations corporelles     |                  | 192            |
| Immobilisations financières     | 200              | 200            |
|                                 | <b>4 803</b>     | <b>13 177</b>  |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>          |                  |                |
| Créances clients                | 2 145            | 11 138         |
| Autres créances                 | 1 039            | 7 293          |
| Valeurs mobilières de placement | 100              |                |
| Disponibilités                  | 1 583 448        | 761 766        |
| Charges constatées d'avance     | 60 590           | 64 505         |
|                                 | <b>1 647 322</b> | <b>844 701</b> |
|                                 | <b>1 652 125</b> | <b>857 878</b> |

| PASSIF                                   | 2020             | 2019           |
|--|------------------|----------------|
| <b>FONDS PROPRES</b>                     |                  |                |
| Autres fonds propres                     | 458              | 458            |
| Réserves statutaires ou contractuelles   | 21 485           | 21 485         |
| Réserves pour projets de l'entité        | 1 524            | 1 524          |
| Report à nouveau                         | 533 955          | 573 470        |
| Excédent ou déficit de l'exercice        | 48 021           | - 39 515       |
|  | <b>605 443</b>   | <b>557 423</b> |
| <b>PROVISIONS</b>                        |                  |                |
| Provisions pour charges                  | 93 837           | 82 052         |
|  | <b>93 837</b>    | <b>82 052</b>  |
| <b>DETTES</b>                            |                  |                |
| Dettes Fournisseurs et comptes rattachés | 48 018           | 63 609         |
| Dettes sociales et fiscales              | 113 056          | 119 919        |
| Autres dettes                            | 16 158           | 14 336         |
| Produits constatés d'avance              | 775 609          | 20 537         |
| Écart de conversion passif               | 2                | 2              |
|  | <b>952 842</b>   | <b>229 826</b> |
|  | <b>1 652 125</b> | <b>857 878</b> |

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2020 (en € - avec comparatifs 2019)

|  | 2020           | 2019            |
|--|----------------|-----------------|
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                   |                |                 |
| Cotisations                                      | 620 515        |                 |
| Ventes de prestations de service                 | 134 164        | 799 829         |
| Produits de tiers financeurs                     |                | 1 500           |
| Contributions financières                        | 121 157        |                 |
| Reprise sur provision et transfert de charge     |                | 180             |
| Autres produits                                  | 21 484         | 58 541          |
|  | <b>897 319</b> | <b>860 049</b>  |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                    |                |                 |
| Autres achats et charges externes                | 269 839        | 303 845         |
| Impôts, taxes et versements assimilés            | 13 952         | 18 472          |
| Salaires et traitements                          | 378 861        | 380 299         |
| Charges sociales                                 | 167 523        | 167 703         |
| Dotations aux amortissements & aux dépréciations | 8 374          | 9 631           |
| Dotations aux provisions                         | 11 785         | 19 217          |
| Autres charges                                   | 34             | 25              |
|  | <b>850 368</b> | <b>899 192</b>  |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                   | <b>46 950</b>  | <b>- 39 142</b> |
| <b>RÉSULTAT FINANCIER</b>                        | <b>1 514</b>   | <b>1 079</b>    |
| <b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (NET)</b>               | <b>- 150</b>   | <b>- 1 254</b>  |
| <b>IMPÔT/SOCIÉTÉ</b>                             | <b>- 294</b>   | <b>- 198</b>    |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                              | <b>48 021</b>  | <b>- 39 515</b> |

### TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2020 (en € - avec comparatifs 2019)

|   | 2020             | 2019            |
|---|------------------|-----------------|
| <b>RESSOURCES</b>   |                  |                 |
| Capacité d'autofinancement                                | 68 180           | - 10 667        |
| Cession ou réduction de l'actif immobilisé                |                  |                 |
| <b>TOTAL DES RESSOURCES</b>                               | <b>68 180</b>    | <b>- 10 667</b> |
| <b>EMPLOIS</b>  |                  |                 |
| Acquisitions d'immobilisations                            |                  |                 |
| Reprise provision sur manifestations                      |                  |                 |
| <b>TOTAL DES EMPLOIS</b>                                  | <b>0</b>         | <b>0</b>        |
| <b>VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT</b>                   | <b>68 180</b>    | <b>- 10 667</b> |
| Variation de l'actif circulant                            | 29 115           | - 10 939        |
| Variation des dettes                                      | - 734 441        | 11 423          |
| <b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>          | <b>763 556</b>   | <b>- 22 362</b> |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>                         | <b>831 736</b>   | <b>- 33 029</b> |
| Situation de trésorerie à l'ouverture                     | 751 812          | 784 842         |
| <b>SITUATION DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b> | <b>1 583 548</b> | <b>751 812</b>  |
| <b>Contrôle variation de la trésorerie</b>                | <b>831 736</b>   | <b>- 33 030</b> |
| Vérification  | 0,10             | 0               |

# NOTES ANNEXES DE L'EXERCICE 2020

## (avec les comparatifs 2019 )

### Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La première application du règlement ANC N°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif constitue un changement de méthode comptable. L'impact du changement déterminé à l'ouverture de l'exercice est imputé en « report à nouveau » soit au 1er janvier 2020.

### Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Ce changement de réglementation au 1er janvier 2020 n'a pas eu d'impact sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'Association.

Toutefois il a modifié la présentation des comptes, notamment au niveau du compte de résultat dans le cas de l'Association ESCP Alumni.

En effet, les cotisations ont été isolées et la subvention perçue par l'école a été reclassée en contribution financière.

### Conséquences de l'évènement Covid-19

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'Association.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### 1 - Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les bien non décomposables à l'origine.

L'Association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### 2 - Cotisations, abonnements et autres produits

A partir de 2020, l'Association ESCP Alumni a mis en place des cotisations à vie. Ces cotisations, d'un montant supérieur aux cotisations annuelles sont réparties sur 3 ans. La cotisation annuelle reste possible.

Les abonnements sont présentés en tant que tels dans les recettes.

### 3 - Aspect fiscal

L'Association ESCP Alumni est fiscalisée en partie et il n'a pas été déposé de dossier dans le cadre de l'instruction de l'Administration Fiscale sur la fiscalisation des associations pour s'assurer de cette position.

La sectorisation des activités lucratives et non lucratives a pour conséquence une diminution de certains produits et charges du montant de la TVA y afférent.

Le prorata de TVA récupérable s'élève à 10 % sur l'exercice 2020.

### 4 - Immobilisation incorporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition d'immobilisations incorporelles cette année. Les immobilisations incorporelles (hors immobilisations en cours) s'élèvent à 514 450 euros en valeur brute au 31/12/2020.

### 5 - Immobilisation corporelles

L'association n'a pas fait d'acquisition cette année.

Les immobilisations corporelles antérieures à 2012 et entièrement amorties ont été sorties pour 55 325 euros en 2018. En 2020 nous n'avons pas eu de sortie.

### 6 - État des Créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 63 974 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|                                       | Montant brut  | Échéance à moins d'un an | Échéance à plus d'un an |
|---------------------------------------|---------------|--------------------------|-------------------------|
| <b>Créances de l'actif immobilisé</b> |               |                          |                         |
| Autres                                | 200           |                          | 200                     |
| <b>Créances de l'actif circulant</b>  |               |                          |                         |
| Créances clients et Comptes rattachés | 2 145         | 2 145                    |                         |
| Autres                                | 1 039         | 1 039                    |                         |
| Charges constatées d'avance           | 60 590        | 60 590                   |                         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>63 974</b> | <b>63 774</b>            | <b>200</b>              |

### 7 - Fonds propres

|                                   | 2019           | Affectation du résultat | Augmentation  | Diminution | 2020           |
|-----------------------------------|----------------|-------------------------|---------------|------------|----------------|
| Fond propre sans droit de reprise | 458            |                         |               |            | 458            |
| Réserves                          | 23 010         | - 39 515                |               | - 39 515   | 23 010         |
| Report à nouveau                  | 573 472        |                         |               | 39 515     | 533 955        |
| Excédent ou déficit de l'exercice | - 39 515       | 39 515                  | 48 021        |            | 48 021         |
| Situation nette                   | 557 423        |                         |               |            | 605 443        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>557 423</b> |                         | <b>48 021</b> |            | <b>605 443</b> |

### 8 - État des Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 952 842 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|  | Montant brut   | Échéance à moins d'un an |
|--|----------------|--------------------------|
| Dettes fournisseurs et Comptes rattachés | 48 018         | 48 018                   |
| Dettes fiscales et sociales              | 113 056        | 113 056                  |
| Autres dettes                            | 16 158         | 16 158                   |
| Produits constatés d'avance              | 775 609        | 775 609                  |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>952 842</b> | <b>952 842</b>           |

### 9 - Provisions pour charges

Engagement retraite :

Lorsqu'un salarié est mis à la retraite par son employeur (et donc qu'il ne s'agit pas d'un départ volontaire), une indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement doit être versée, si la convention collective applicable dans l'entreprise ou son contrat de travail ne prévoient pas de dispositions plus favorables. Il n'y a pas eu de reprise en 2020.

|                         | 31/12/2019    | Augmentation  | Diminution | 31/12/2020    |
|-------------------------|---------------|---------------|------------|---------------|
| Provision pour retraite | 82 052        | 11 785        |            | 93 837        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>82 052</b> | <b>11 785</b> | <b>0</b>   | <b>93 837</b> |



## 10 - Contributions volontaires

Les contributions volontaires des bénévoles de l'Association ESCP Alumni au titre de l'année 2020 s'élèvent à 1 600 heures, valorisées à 20 €, soit 32 000 €.

## 11 - Cotisations

|                                       | 2020           | 2019           |
|---------------------------------------|----------------|----------------|
| Cot à vie Senior 650 €                | 11 483         |                |
| Cot à vie Senior 550 €                | 58 361         |                |
| Cot à vie Senior 450 €                | 101 514        |                |
| Cot à vie Retraité                    | 7 731          |                |
| Cot à vie Junior                      | 31 706         |                |
| Cot à vie Couple Senior               | 24 867         |                |
| Cot à vie Couple Junior               | 2 700          |                |
| Cot à vie Couple Retraité             | 750            |                |
| Cot à vie Bienfaiteur                 | 4 500          |                |
| Cot à vie Donateur                    | 4 155          |                |
| Cot à vie Délégué                     | 15 471         |                |
| Diplômés SENIOR                       | 285 801        | 476 110        |
| Diplômés JUNIOR                       | 7 313          | 28 600         |
| Diplômés RETRAITES                    | 32 250         | 47 390         |
| Diplômés COUPLES                      | 18 445         | 41 280         |
| Étudiants MS/ MS Exe                  | 2 160          | 19 350         |
| Étudiants MBA                         | 1 755          | 10 475         |
| Étudiants MEB                         | 90             | 450            |
| Étudiants MiM / Grande Ecole          | 1 515          | 22 725         |
| Étudiants Master / Master Exe         | 1 170          | 2 520          |
| Étudiants PhD / Manager dirigeant     |                | 180            |
| Étudiants Bachelor                    | 180            | 6 660          |
| Autres cotisations (bienfaiteurs,...) | 6 600          | 16 847         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>620 515</b> | <b>672 987</b> |

## 12 - Autres produits

|                                 | 2020           | 2019           |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Magazine                        | 89 329         | 75 926         |
| Subvention d'exploitation       |                | 1 500          |
| Solde des Manif                 | 9 217          | 18 766         |
| Autres produits Pôle carrière   | 44 435         | 50 916         |
| Autres produits                 | 12 267         | 39 775         |
| Reprise et transfert de charges |                | 180            |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>155 248</b> | <b>187 063</b> |

## 13 - Frais de gestion

|   | 2020           | 2019           |
|---|----------------|----------------|
| Affranchissement & routage                  | 39 989         | 82 427         |
| Frais d'impression autres mailing           | 14 614         | 26 082         |
| Communication & promotion                   | 42 531         | 37 888         |
| Frais de déplacement et réceptions          | 4 394          | 12 051         |
| Honoraires                                  | 79 343         | 53 091         |
| Fournitures de bureau                       | 3 718          | 9 496          |
| Télécommunications                          | 5 737          | 11 483         |
| Frais d'assemblée générale & manifestations | 1 295          | 2 025          |
| Prestations informatiques                   | 32 944         | 29 953         |
| Locaux, matériels de bureau, divers         | 31 921         | 30 890         |
| Frais bancaires                             | 13 352         | 8 459          |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>269 839</b> | <b>303 845</b> |

## 14 - Éléments financiers

Le résultat financier s'élève à 1 514 € et correspond principalement aux intérêts sur placement financier.

L'impôt sur les placements financiers a été calculé et provisionné à hauteur de 294 € pour l'année 2020.

## 15 - Effectif

L'effectif de l'Association est de 9 personnes au 31/12/2020.

La base de la taxe sur salaire est déterminée par le pourcentage lucratif et non lucratif communiqué par ESCP Alumni.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2021

|   | Budget 2021    | Réalisé 2020   |
|---|----------------|----------------|
| <b>PRODUITS</b>                                 |                |                |
| Cotisations Annuelles                           | 172 153        | 357 278        |
| Cotisations à vie                               | 290 000        | 263 237        |
| Don Ecole                                       | 350 000        | 116 667        |
| Abonnements ESCP Magazine                       | 86 537         | 89 329         |
| Produits Pôle Carrière                          | 44 000         | 44 435         |
| Autres produits                                 | 12 000         | 26 373         |
| Reprise sur provision et transfert de charge    | -              | -              |
|   | <b>954 690</b> | <b>897 319</b> |
| <b>CHARGES</b>                                  |                |                |
| Frais de personnel                              | 595 000        | 560 336        |
| Frais de gestion dont honoraires / intervenants | 330 000        | 269 873        |
| Dotations aux amortissements et provisions      | 28 848         | 20 159         |
|   | <b>953 848</b> | <b>850 368</b> |
| <b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>               | <b>842</b>     | <b>46 950</b>  |
| Résultat financier                              | 1 200          | 1 514          |
| Résultat exceptionnel (net)                     | -              | - 150          |
| Impôt/société                                   | - 250          | - 294          |
| <b>RÉSULTAT NET</b>                             | <b>1 792</b>   | <b>48 021</b>  |

# Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 9 juin 2021

## ■ 1<sup>ère</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## ■ 2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

## ■ 3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le résultat de l'exercice s'élève à 48 021 € et approuvant la proposition du Conseil d'Administration décide l'affectation de cette somme au compte « report à nouveau » pour la totalité.

## ■ 4<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'Administration concernant le montant des cotisations annuelles de l'exercice 2021, telles que présentées dans le mailing de janvier 2021.

## ■ 5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet du budget pour l'exercice 2021, approuve celui-ci dans toutes ses parties sans exception, ni réserve.

## ■ 6<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats des élections au scrutin secret des administrateurs, nomme pour 3 ans 5 membres (dont les noms seront communiqués à l'issue des votes).



## ESCP ALUMNI

3 - 5, rue Armand Moisant  
75015 Paris - France

Tél. +33 (0)1 43 57 24 03 et +33 (0)1 48 05 46 27

[www.escpalumni.org](http://www.escpalumni.org)